CIRCULAIRE DE RENTREE SEPTEMBRE 2022
COLLEGE

RENTREE DES CLASSES

Celle-ci s'effectuera (**entrée boulevard Etienne Clémentel**) :

- pour les classes de ***6ème*** : **Jeudi 1 Septembre à 9h00**
(fin des cours à 15H20)

La journée d'intégration aura lieu le Vendredi 2 Septembre de 8h00 à 16h30 au Parc Ecureuil. Prévoir un pique-nique, des baskets et un vêtement de pluie.

- pour les classes de ***5ème, 4ème et 3ème*** : **Vendredi 2 Septembre**
A 9h00 pour les 5èmes, à 9h30 pour les 4èmes, à 10h00 pour les 3èmes
(fin des cours à 15h20)

PEDAGOGIE

LIVRES ET FOURNITURES

Tous les livres scolaires sont prêtés par l'établissement. **Ils doivent être obligatoirement couverts et marqués au nom de l'élève.** Nous attirons votre attention sur le fait que votre enfant doit impérativement prendre grand soin de ces livres. En fin d'année scolaire, en cas de livre manquant ou de détérioration, une facturation à neuf sera adressée à la famille.

ADMINISTRATIF

Une information concernant les bourses nationales et l'aide à la restauration sera remise à chaque élève courant du mois de septembre.

*** SELF** : Pour les nouveaux élèves qui déjeunent au self, prévoyez le jour de la rentrée un chèque de 58,50 euros correspondant à 10 repas.
Pour les élèves déjà scolarisés dans notre établissement en 2021 le règlement du self se fera en ligne.

*** ASSURANCE** : vous devez **obligatoirement** fournir une attestation **Individuelle Corporelle** et une attestation **Responsabilité Civile**. **Pour ce faire, vous pouvez :**

1) soit **souscrire** auprès de l'établissement une assurance Individuelle Corporelle et **fournir** l'attestation Responsabilité Civile de votre propre assurance ;

2) soit **fournir les deux attestations** de votre propre assurance : individuelle corporelle et responsabilité civile.

Pour information, l'établissement sera fermé du vendredi 15 juillet 2022 au lundi 22 août 2022 inclus.

OBSERVATIONS PARTICULIERES

Si votre enfant est en situation de handicap (dossier MDPH, dyslexie, PAI…) veuillez nous le faire savoir le plus rapidement possible en vous rapprochant dès la rentrée du professeur principal de votre enfant.

AIDE A LA SCOLARITE

Cette aide exceptionnelle interne à l'Etablissement est accordée pour une année, sous certaines conditions et uniquement sur la contribution familiale.

Le dossier de demande est à récupérer auprès du secrétariat et doit être déposé **avant le jeudi 8 Septembre 2022.**

SOLLICITATIONS

Au cours d'une année scolaire, différentes manifestations nous amènent à vous solliciter financièrement par la vente de :
- cartes de loto
- photos
- actions caritatives…

Nous tenons à vous préciser que vous n'avez aucune obligation d'achat.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'Association des Parents de l'Enseignement Libre, vous propose en début d'année de soutenir son action par le versement d'une cotisation.

Cette association dynamique a besoin du concours de tous les parents : aide pour les festivités, animation de la bibliothèque, encadrement d'une sortie…

Les cotisations versées à cette association reviennent aux enfants sous différentes formes : sorties scolaires, matériels, goûters, jeux de Noël…

Une Association de Parents enthousiaste et volontaire dynamise l'institution et lui permet d'avancer. Un grand merci à tous ceux qui s'investissent et bienvenue aux nouveaux membres.

Le montant de la cotisation est de **24€** cette année (avec l'abonnement à la revue mensuelle « Famille Education »). **ELLE SERA AJOUTEE AUTOMATIQUEMENT A VOTRE PREMIERE FACTURE**.

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS COTISER A CETTE ASSOCIATION, MERCI DE RENVOYER LE TALON CI-DESSOUS A L'ECOLE, SERVICE COMPTABILITE POUR LE JOUR DE LA RENTREE.

Madame et Monsieur …… Parents de l'élève……

en classe de …… **ne souhaitent pas cotiser** à l'Association de Parents d'élèves pour l'année 2022-2023

Date et Signature,